

Sandrine LALIEVE
NOTAIRE ASSOCIEE de la SELARL Sandrine LALIEVE
65 bis, Rue Nationale
B.P. 27
ROUMAZIERES-LOUBERT
16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

Successeur de Jean-Bernard SOURY

TÉLÉPHONE : 05.45.71.20.33
TÉLÉCOPIE : 05.45.71.70.98

MAIRIE DE AUSSAC-VADALLE
Service Etat Civil
16560 AUSSAC-VADALLE

A TERRES DE HAUTE CHARENTE, le 29
janvier 2026

Nos Réf. : SL/CLA/--
Dossier 2025001526 - Succession DION YANN
Vos références :

Avis de mention d'un acte de notoriété
(art. 49 C.civ. ; art. 730-1 C.civ. ; art. 9 loi n°2007-1787 du 20 décembre
2007)

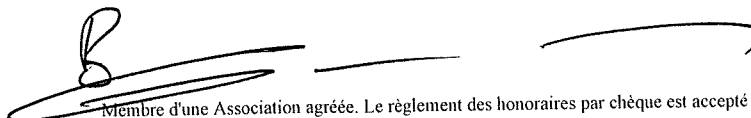
Je soussignée, **Maître Sandrine LALIEVE**, notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée 'SELARL Sandrine LALIEVE' titulaire d'un office notarial dont le siège social est à TERRES DE HAUTE CHARENTE (16270), 65 Bis Rue Nationale à ROUMAZIERES-LOUBERT, (numéro CRPCEN 16055), déclare avoir reçu le 24 janvier 2026, un acte de notoriété à la suite de l'ouverture de la succession de :

Monsieur Yann André Guy **DION**, en son vivant sans profession, ayant demeuré à AUSSAC-VADALLE (16560), 12, rue du bois de la Croix, Ravaud,
Né à ANGOULEME (16000), le 1er février 1972.
Célibataire.
Non soumis à un pacs ou partenariat,
De nationalité française.
Décédé à AUSSAC-VADALLE (16560), le 12 septembre 2025.

Conformément à l'article 730-1 du Code civil, je vous prie de bien vouloir apposer en marge de l'acte de décès, la mention correspondante et de m'en adresser un exemplaire revêtu de cette mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Officier de l'Etat Civil, l'expression de ma haute considération.


Notaire


Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

Récépissé d'avis de mention :

Dossier 2025001526 - Succession DION YANN

Maître Sandrine LALIEVE, notaire à TERRES DE HAUTE CHARENTE, (numéro CRPCEN 16055) est informée de ce que suite à son avis de mention en date du 29 janvier 2026, la mention prescrite par l'article 730-1 du Code civil, a été apposée.

Le : 05 février 2026 .

Signature de l'Officier de l'Etat Civil : Cachet de l'Officier de l'Etat Civil :



Le Maire,

Gérard LIOT



MAIRIE de Aussac-Vadalle
16 - Charente

DIRECTION ETAT CIVIL

COPIE INTEGRALE

ACTE DE DECES

N° 2025 - 8 N° Ordre 1

Yann, André, Guy
DION

Le douze septembre deux mil vingt-cinq à quatorze heures vingt trois minutes, nous avons constaté le décès, de **Yann, André, Guy DION**, né à Angoulême (Charente), le 01 février 1972, sans profession, fils de Guy DION et de Nadine, Eugénie, Marie, Josèphe HÉRY, décédés, célibataire. Le corps a été trouvé en son domicile à Aussac-Vadalle (Charente), 12 Rue DU-BOIS DE LA CROIX RAVAUD.

Dressé le vingt-cinq septembre deux mil vingt-cinq à dix heures trente cinq minutes, sur la déclaration de Jean-Paul MOREAU, 59 ans, Gérant de pompe funèbre, domicilié à Saint-Amant-de-Boixe (Charente), 15 route de Mansle, qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Gérard LIOT, Maire de Aussac-Vadalle, Officier d'Etat Civil

Mention(s) :

>Acte de notoriété établi le 24 janvier 2026 par Maître Sandrine LALIEVE, notaire à TERRES DE HAUTE CHARENTE, office notarial n° 16055.
Le 03 février 2026,
Gérard LIOT, Maire.

Délivrée, selon procédés informatiques, à Aussac-Vadalle, le 05 février 2026.

Signature et sceau de l'officier de l'état civil



Le Maire,

Gérard LIOT